

Régis LESAGE,  
membre du CLUPP élu au Conseil Portuaire  
du port de CARENTAN  
11 impasse des Nouveaux,  
27310 ST-OUEN-DE-THOUBERVILLE

à

Monsieur LHONNEUR,  
Président du Conseil Portuaire  
Communauté de Communes de la Baie Du Cotentin  
2, Le Haut-Dyck. BP 339.  
50500 CARENTAN

Objet : Demande de mise à l'ordre du jour de  
questions à débattre lors du prochain Conseil  
Portuaire

Carentan le 20 octobre 2019

Monsieur le Président,

Par cette lettre recommandée avec accusé de réception, je porte à votre connaissance les points suivants que nous, membres du CLUPP, souhaitons faire figurer à l'ordre du jour du prochain Conseil Portuaire :

- Convention d'occupation temporaire – Nous demandons l'examen de ses articles (convention déjà diffusée à certains plaisanciers avant concertation en Conseil Portuaire).
- La délimitation administrative du port – Ce document, malgré de nombreuses demandes, ne nous est pas encore parvenu.
- Le budget prévisionnel du port, les décisions de fonds de concours du concessionnaire.
- Les tarifs et conditions d'usage des outillages, les droits de port.
- Les avenants aux concessions et concessions nouvelles.
- Les projets d'opérations de travaux neufs.
- Les sous-traités d'exploitation.
- Les règlements particuliers de police et les dispositions permanentes relatives à la police des surfaces encloses – Le règlement intérieur du port affiché sur le site officiel de la CCBDC n'est pas celui qui est affiché au bureau du port, le seul valide.
- Les comptes rendus du Conseil Portuaire – Nous demandons que chaque compte-rendu soit soumis à l'approbation et à la signature de chaque membre du Conseil Portuaire avant publication.
- Mise en conformité du balisage – Nous demandons que le balisage d'accès au port de Carentan soit mis en conformité selon ce qui a été défini dans le procès-verbal de la Commission Nautique Locale du 16 décembre 2016.
- Utilisation de l'aire de carénage principale – Nous demandons que soit respectée la destination de cette aire de carénage qui ne doit être utilisée que pour les travaux d'entretien des bateaux.

Dans l'attente de la convocation du prochain Conseil Portuaire, je vous prie de croire, M. le Président, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Régis Lesage

Copie à :

Mr le Préfet de la Manche  
Mr Grawitz, Vice-Président de la CCBDC  
Mr Dominique Charlot, responsable du port de Carentan